

## Calendrier du fiduciaire professionnel

### En mars de chaque année

En qualité de fiduciaire professionnel, vous recevez de votre institution un avis vous demandant de renouveler la désignation de vos comptes de fiduciaire professionnel (CFP).

L'avis indique comment procéder.

1

2

### En avril de chaque année

Transmettez votre attestation de fiduciaire professionnel à votre institution financière pour que vos comptes continuent d'être traités comme des CFP.

Si vous ne renouvelez pas votre attestation, les règles de déclaration visant les fiduciaires ordinaires s'appliqueront à vos dépôts en fiducie.

3

### De mai à février

Soyez toujours en mesure de communiquer à la SADC, sur demande, [les renseignements sur vos bénéficiaires](#).

Nous vous rappelons qu'il est possible en tout temps de désigner de nouveaux comptes comme CFP ou de modifier ou retirer de telles désignations.

### **Des rappels sont envoyés annuellement.**

Les fiduciaires professionnels sont tenus de renouveler la désignation de leurs CFP et de tenir à jour tous les renseignements sur les bénéficiaires exigés.